



# ROUGE des PRES

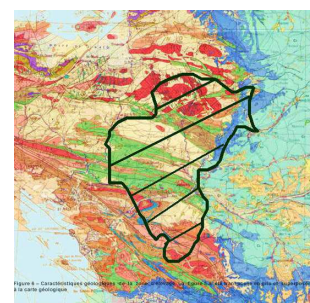
La Rouge des Prés (autrefois Maine-Anjou), race mixte des Pays de la Loire, est aujourd’hui valorisée pour sa viande. Forte de ses 40000 reproductrices ce n’est plus une race menacée. Elle bénéficie d’une AOC depuis 2004 et d’une AOP depuis 2010: aujourd’hui la race est maintenant portée par l’AOP Maine-Anjou.



## Le contexte régional

### La filière régionale /filière nationale

La région Pays de la Loire, sur laquelle s’étend la plus grande partie de la zone de l’AOP Maine-Anjou, totalise 14% des effectifs nationaux de vaches laitières et des vaches allaitantes. C’est une région leader en terme d’élevage le plan national.



11%  
sur

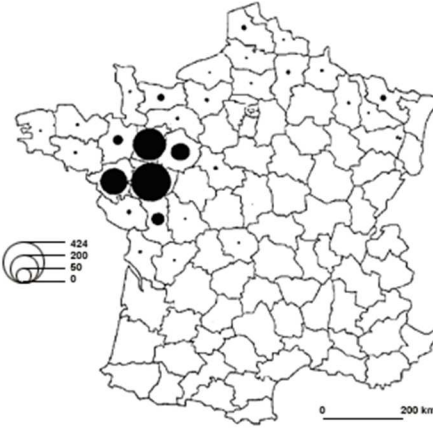
(Carte : SICA Domaine Rouge des Prés disponible sur : [www.maine-anjou.fr/fr/AOP-MaineAnjou/Le-dossier-AOP](http://www.maine-anjou.fr/fr/AOP-MaineAnjou/Le-dossier-AOP))

<p><b>Produits de la filière régionale</b></p>	<p>Lait de vache et de chèvre, viande bovine, porc, œufs et volailles de chair sont conséquents.</p>
<p><b>Les démarches de qualité existantes</b></p>	<p>2 AOP : Le beurre Charente Poitou (zone surtout répartie en Poitou-Charentes, en Pays de la Loire seule la Vendée est dans la zone) et l’AOP Maine Anjou. Quelques IGP (Bœufs du Maine, Bœufs de Vendée...) Une centaine de Label Rouge dans diverses productions.</p>
<p><b>Place de la démarche étudiée dans la filière régionale</b></p>	<p>Importante parmi les démarches de qualité mais peu significative en terme de volume de viande bovine au niveau régional. La démarche représente moins de 1% des volumes produits : 1000 TEC* d’AOC Maine Anjou/ 233 000 TEC au niveau régional *TEC : Tonnes Equivalent Carcasse</p>

## Les dates clé

<b>1908</b>	Création de l'association des éleveurs Maine Anjou
<b>Années 70-80</b>	Baisse des effectifs : la Maine-Anjou, de type mixte, perd du terrain face aux races spécialisées en lait ou en viande.
<b>Années 80-90</b>	La race se réoriente vers des critères uniquement allaitants pour tenter d'enrayer la chute des effectifs.
<b>1994</b>	Rencontre de l'INAO et travail sur un dossier AOC
<b>1998</b>	Dépôt d'un dossier AOC à l'INAO
<b>2004</b>	Obtention de l'AOC. Le nom Maine-Anjou devient celui du produit, et la race est renommée Rouge des Prés.
<b>2010</b>	Obtention de l'AOP
<b>2012</b>	Contrat de 5 ans avec les restaurants Hyppopotamus

## La race

<b>Utilisations</b>	Race allaitante
<b>Nb femelles</b>	<p>39 130 dont 90 % en région Pays de la Loire.</p> <p>(Carte : SICA Domaine Rouge des Prés disponible sur : <a href="http://www.maine-anjou.fr/fr/AOP-MaineAnjou/Le-dossier-AOP">www.maine-anjou.fr/fr/AOP-MaineAnjou/Le-dossier-AOP</a>)</p> 
<b>Evolution du nombre animaux</b>	En forte baisse jusqu'en 2005. Stabilisation des effectifs depuis l'AOC.
<b>Gestion race</b>	<p>Les critères de sélection se sont clairement orientés vers les qualités d'élevage des animaux (la Rouge des Prés était une race mixte à l'origine).</p> <p>Les animaux culards étant exclus de l'AOP, la diffusion de ce gène dans la population a été gérée.</p> <p>L'AOC a permis à la race d'assumer et de mieux valoriser ses carcasses lourdes, de grand gabarit, qui nécessitent une adaptation technique de la part des transformateurs.</p>

<b>Etat actuel race</b>	Non menacée
<b>Enjeux pour race</b>	Stabiliser voire augmenter les effectifs, et fournir aux nouveaux éleveurs une filière de valorisation solide.

## Les éleveurs

<b>Nombre</b>	1000 (possédant au moins 5 vaches de plus de 3 ans). Environ 180apporteurs à l'AOP.
<b>Qui sont les éleveurs</b>	Une grande majorité d'éleveurs à titre principal.
<b>Existence de références technico-économiques sur les élevages</b>	<p>Le travail de construction du cahier des charges a été mené avec des spécialistes volontairement éloignés du milieu agricole (ethnologues, sociologues etc.)</p> <p>600 éleveurs sont inscrits au contrôle de performance et participent ainsi à l'établissement de références zootechniques et à l'efficacité du programme de sélection.</p> <p>Plusieurs élevages sont intégrés au dispositif national des Réseaux d'Elevages : il existe un cas-type spécifique « naisseur-engraisseur AOC Maine-Anjou » mis à jour chaque année (voir la mise à jour <a href="#">ici</a>)</p>
<b>Dynamique</b>	<p>Le nombre d'apporteurs est stable.</p> <p>La dynamique est positive car l'AOP favorise des installations et des reprises d'exploitation chaque année.</p> <p>La revalorisation de l'image de la race a également permis une meilleure valorisation des carcasses hors AOP.</p>

## Les produits

<b>Quels produits ? Quantités ?</b>	<p>Sont concernés par l'AOP : les vaches ayant déjà vêlé, de plus de 380 kg carcasse (800 kg en vif), ou les bœufs de plus de 30 mois et plus de 400 kg carcasse.</p> <p>1800 animaux/an soit 840 TEC</p>
<b>Spécificités race / produit</b>	<p>La Rouge des Prés est une race de grand gabarit, donnant des carcasses lourdes, avec des avants importants, et des rendements en viande assez faibles.</p> <p>Des études organoleptiques ont permis de faire ressortir les caractéristiques de la viande Maine-Anjou, et ont montré que la viande avait un goût assez typique pour être reconnu.</p>

<p>Quels circuits de commercialisation ?</p>	<p>1er collectif de vente en 2001 (suite aux crises sanitaires) (Instauré par l'UPRA, structure porteuse du projet) sur lequel s'est appuyée la filière, jusqu'à la création d'une structure spécifique de commercialisation en 2008 : l'ADEMA (Animation Développement Engagement Maine-Anjou). Commercialisation avec des GMS jusqu'en 2012 puis restauration : contrat avec Hyppopotamus pour 5 ans (perspective d'augmentation des volumes). Les grilles de prix d'achat à l'éleveur sont revues régulièrement, mais dans l'ensemble les prix restent stables.</p>
<p>Autres produits ?</p>	<p><b>Hors AOP</b> : 10 000 taurillons/an (données NORMABEV 2012)</p>
<p>Quel lien au territoire/terroir ?</p>	<p>Valorisation des zones sèches l'été : l'aire géographique de l'AOP s'étend sur une géologie et un climat spécifiques car bénéficiant de peu de précipitations l'été. La Rouge des Prés est particulièrement adaptée à ce déficit herbager : les animaux sont capables de « faire l'accordéon », c'est-à-dire d'atteindre un poids important quand l'herbe est abondante, puis de mobiliser leurs réserves corporelles pendant les périodes de disettes. L'élevage des animaux pour l'AOP doit être basé sur l'herbe, le plus possible sous forme de pâturage, sinon sous forme de fourrages séchés (foin ou enrubannage).</p>
<p>Quelle reconnaissance politique, quel appui financier</p>	<p>Le projet AOC a reçu des soutiens financiers (région PdL) au moment du montage mais plus depuis son obtention, ce qui a posé problème au tout début de l'AOC : l'absence de finances publiques n'était pas encore compensée par des recettes suffisantes.</p>

## La commercialisation collective

<p>Quelle démarcation ?</p>	<p>AOC/AOP depuis 2004 AOP depuis 2010. Le choix de l'AOC a été fait en 1998, suite à la rencontre du Conseil d'Administration avec l'INAO, qui a indiqué que la Maine Anjou avait les caractéristiques principales d'une AOC au moment où la race cherchait un moyen de valorisation.</p>
<p>Pourquoi?</p>	<p>L'idée de se tourner vers une AOC a été proposée par l'INAO, puis a été portée par l'ex « UPRA Maine Anjou » avec un groupe d'éleveurs motivés et impliqués. La caractéristique principale de la zone d'élevage, mise en avant dans la demande d'AOC, était l'existence d'une période sèche bien marquée et l'adaptation historique des animaux à cette sécheresse annuelle.</p>

<b>Quelle organisation ?</b>	<p>La SICA ADEMA a été créée en complément de l'ODG pour la gestion des ventes / approvisionnements.</p> <p>1- Syndicat AOP Maine Anjou : gestion du cahier des charges de l'AOP, communication sur l'AOP. Relation avec l'INAO.</p> <p>2- SICA ADEMA : gestion de l'approvisionnement des clients, créée à la demande d'Auchan suite à des problèmes d'approvisionnement.</p> <p>Domaines des Rues = siège social de l'OS et de l'ODG qui travaillent ensemble.</p>
------------------------------	--

## Bilan

<b>Ce qui ressort de la démarche?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Même plusieurs années après la création, il faut savoir évoluer pour s'adapter au contexte qui change (prix du marché, clients etc)</li> <li>- Tous les acteurs rencontrés pensent que la Rouge des Prés n'existerait plus aujourd'hui (ou en tout cas pas avec les mêmes effectifs) sans l'AOP. Les gens qui s'installent aujourd'hui en Rouge des Prés le font parce qu'il y a l'AOP.</li> <li>- La race a porté l'AOC à ses débuts, et c'est maintenant l'inverse. L'AOC a permis de donner une image dynamique à la race à un moment où ses éleveurs étaient vus comme des passésistes. Cette dynamique positive a permis de relancer la race sur son territoire, mais aussi hors de la zone AOP.- Le dossier AOP a mis 10 ans pour être validé.</li> <li>- Les 20 éleveurs les plus impliqués participent à 1, 2 voire 3 collectifs : ils ont une « culture du collectif », utile au bon fonctionnement de la démarche.</li> </ul>
<b>Questions actuelles</b>	Le groupe se remet en cause régulièrement: d'où, par exemple, la création de l'Adema en 2008, sur le modèle du Veau d'Aveyron.
<b>Perspectives</b>	La situation commerciale évolue encore, même si le contrat de 5 ans avec les restaurants Hippopotamus laisse un peu de temps. La réflexion porte actuellement sur d'autres modes de commercialisation (par exemple : vente en ligne sur le site du Domaine des Rues).

# Synthèse sur les difficultés rencontrées, dépassées ou qui perdurent et leurs impacts.

Thématique	Les difficultés rencontrées	Solutions ou effets non résolus
Humaine	Président d'OS non favorable à l'AOC/AOP	Changement de président de l'OS
Démarcation collective	Impossibilité d'utiliser le nom de la race pour le nom des produits AOC/AOP	Choix de changer le nom de la race pour que les produits puissent porter le nom de leur provenance « Maine-Anjou » Certains font encore la confusion car on parle de viande de « Charolais, de Salers, de Limousine... » mais pas de Rouge des Prés
Organisation	Manque d'animaux à vendre	Refus de certains marchés/clients
Economique	Arrêt des soutiens financiers l'année d'obtention de l'AOC	A posé des problèmes de trésorerie, solutionnés grâce à l'UPRA.
Humaine	Démarche fortement critiquée par l'ensemble des acteurs agricoles durant la phase de création	Motivation et force du collectif autour de la race
Humaine	Éleveurs de Rouge des Prés et animaux mal acceptés à l'époque par les techniciens et maquignons	Création de l'AOC/AOP
Economique	Quand les cours de la viande sont élevés certains éleveurs ont tendance à ne pas passer leurs animaux sous l'AOP	Travail de pédagogie sur la stabilité des prix dans une démarche de qualité Baisse du nombre d'animaux à vendre

**Enquête réalisée par** D. Duclos et N. Girard (Institut de l'Élevage)

**Rédaction du document** : Christèle Couzy et Lucie Markey (Institut de l'Élevage), Annick Audiot (INRA)

**Crédit photo** : Delphine Duclos

Pour en savoir plus : [www.maine-anjou.fr/](http://www.maine-anjou.fr/)  
Contact : Albéric Valais directeur de l'OS Rouge des Prés  
[a.valais@domainedesrues.com](mailto:a.valais@domainedesrues.com)

VARAPE est un projet financé par le fond CASDAR et animé par l'Institut de l'Élevage. Sont également partenaires :

